Quand la démocratie est autant bafouée, il n'y a plus d'alternative démocratique

Article rédigé par Cyrano, le 26 juin 2017

Il y a bientôt sept ans, la LDH, d'abord seule, puis suivie par les vautours habituels de l'antiracisme, avait déposé plainte contre cet édito, que j'avais intitulé « Pourra-t-on vaincre l'offensive islamiste par les seuls moyens démocratiques ?« . Nous n'avons toujours pas compris ce qui pouvait poser problème dans cet article, ni dans celui que Pascal Hilout avait rédigé au nom de Cyrano, sur les méthodes de conquête de l'islam, mais toujours est-il que Pierre, directeur de publication de RL à l'époque, et Pascal avaient été condamnés de manière inique, devant la 17e Chambre et en appel, à verser plus de 20.000 euros à l'ensemble des racketteurs, sachant que le procureur Aurore Chauvelot n'avait pas hésité à requérir de la prison avec sursis contre eux.

Donc, quand j'écris, et assume, le fait de dire que, dans le contexte français que nous connaissons, il n'y a plus d'alternative démocratique, je connais le risque que nous prenons, dans un contexte où le nouveau président multiplie les gestes d'allégeance envers l'islam, et ceux qui organisent l'invasion migratoire de la France.

L'élection présidentielle qui vient de se dérouler a confirmé aux Français qu'il ne peut plus y avoir d'alternative démocratique à la dictature mondialiste qui se met en place. Les dés sont trop pipés, et le jeu est totalement truqué.

Quand l'appareil d'Etat, totalement aux mains des mondialistes, décide, après la défaite de Juppé, que Macron sera un meilleur plan que Fillon, à qui l'Elysée paraissait réservé, il dispose de toute la puissance judiciaire, financière et médiatique pour imposer ce choix au peuple.

Alors que le candidat d'En Marche! est totalement préservé par les médias de propagande, celui de LR, qui par ailleurs s'est défendu comme un tocard, est victime, quotidiennement, d'un véritable lynchage médiatico-judiciaire.

Non contents de torpiller François Fillon, les mêmes, avec des moyens crapuleux, se sont également acharnés sur Marine Le Pen. Juges et policiers ont voulu la convoquer en pleine campagne, tandis que les journalistes ont rivalisé dans le sordide pour lui pourrir toutes ses interviews et multiplier les cabales contre elle.

Il n'y a pas d'égalité, quelle que soit la qualité des sites de réinformation, entre la force de frappe de Fdesouche, Le Salon Beige, Boulevard Voltaire, Riposte Laïque et d'autres sites patriotes, et le matraquage idéologique subi matin, midi et soir, sur les chaînes privées comme dans le service public, par des journalistes propagandistes, au service des puissants et de leur candidat Macron.

En toute impunité, des contre-manifestants se sont permis, avec la bienveillance du pouvoir socialiste, de multiplier menaces, agressions, contre-manifestations contre les initiatives de la présidente du FN, soumise en permanence à une terrible pression médiatique.

Beaucoup de patriotes en ont encore gros sur la patate, suite au débat d'entre les deux tours, et en veulent encore beaucoup à Marine d'avoir laissé passer une telle occasion. Mais là encore, le combat était déséquilibré, entre un candidat, frais comme un gardon, qui roulait des pelles aux journalistes (voir Elkrief et Macron se tapant dans la main) et Marine soumise à un véritable harcèlement, sachant que chaque question révélait un piège. Ce combat nous a fait penser à un duel entre un combattant soigneusement massé pendant 48 heures, et un adversaire qui aurait été saoûlé de coups avant de monter sur le ring.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand on accorde le droit de vote à des millions de personnes qui ne devraient pas posséder la nationalité française, parce qu'ils n'ont pas les qualités requises pour cela.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand les candidats multiplient les soumissions aux imams locaux, pour obtenir le vote des musulmans, en violant les principes laïques, sachant que 3 millions de disciples d'Allah (soit près de 10 % des électeurs) ont voté à 92 % pour Macron.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand 96 % des décisions d'expulsion des demandeurs d'asile déboutés ne sont pas appliquées, laissant sur le territoire français des gens qui n'ont rien à y faire.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand, alors que nos compatriotes ne veulent plus d'immigration, leurs gouvernants, avec la complicité des préfets socialistes imposent aux maires et à leurs administrés un « vivre ensemble » avec des clandestins aux traditions de vie radicalement différentes des nôtres.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand des juges du Syndicat de la Magistrature et d'autres, au nom de leur idéologie, laissent en liberté des délinquants multi-récidivistes, mettant délibérément en danger la vie de nos compatriotes, quand ils ont le malheur de les croiser.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand d'autres juges, du Conseil d'Etat ou du Conseil constitutionnel, se permettent de retoquer des projets de lois trop protectionnistes, ou pas assez ouverts aux autres.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand tous les grands médias sont aux mains de magnats de la finance, et les rédactions dirigées par des gauchistes dont l'internationalisme et la francophobie conviennent totalement à leurs patrons.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand les policiers se font caillasser, en toute impunité, par les racailles, et quand leurs ministres et leurs syndicats pourris les abandonnent.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand nos pompiers et nos médecins se font régulièrement caillasser et agresser, sans que le pouvoir ne réagisse.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand des miliciens gauchistes, protégés par le pouvoir, agressent en toute impunité tout citoyen suspecté de trop aimer son pays.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand, depuis 40 ans, l'Education nationale lave quotidiennement le cerveau de nos enfants, et leur inculque, en ce moment, le devoir d'accueillir des migrants.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand les assassins islamiques ont droit de vie et de mort sur les Français, et que les rares Gaulois qui essaient de se défendre se font confisquer leurs armes, et peuvent se retrouver en prison.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand il y a 10 millions de musulmans en France, et bientôt 15, 20, 25 millions.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand la préférence étrangère est devenue la loi quotidienne, et

que nos compatriotes, au nom de la non-discrimination, se retrouvent submergés par des populations majoritairement africaines, aux pratiques et aux mœurs radicalement opposées aux nôtres.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand le Grand Remplacement se met en place, et que Renaud Camus, pour l'avoir signalé, s'est retrouvé au tribunal.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand Eric Zemmour se retrouve condamné à payer 5.000 euros d'amende pour avoir dit que les musulmans devront choisir entre la France et l'islam.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand Danièle Obono, députée des Insoumis, insulte la France, et que, défendue par son caudillo Mélenchon, elle n'est pas immédiatement révoquée de son mandat.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand Pierre se retrouve régulièrement au tribunal, victime d'un acharnement ahurissant, quand tout prouve qu'il n'est plus directeur de publication de Riposte Laïque depuis cinq ans.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand on n'a plus le droit de dire que l'islam est incompatible avec la France, que c'est une fausse religion, mais un vrai projet totalitaire, et qu'il faut l'éradiquer pour sauver nos libertés et notre civilisation.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand les réseaux sociaux censurent les sites alternatifs, que les médias officiels sont gavés de subventions, et que des officines politiques sont payées par l'Etat pour museler les patriotes.

Il n'y a plus d'alternative démocratique quand des pans conséquents de l'appareil d'Etat se disent prêts à refuser une alternance démocratique.

L'article 35 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 24 juin 1793 affirme : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Mirabeau ne disait-il pas : « Tout citoyen a le droit d'avoir chez lui des armes et de s'en servir, soit pour la défense commune, soit pour sa propre défense, contre toute agression illégale qui mettrait en péril la vie, les membres ou la liberté d'un ou plusieurs citoyens ».

Nous y sommes, même si les traîtres qui nous dirigent font tout pour désarmer les Français, y compris nos policiers, alors qu'aucune fouille préventive n'est effectuée contre les musulmans, dont beaucoup trop se promènent avec un couteau, il suffit de lire les faits divers.

A nous d'en tirer les conclusions, de n'accorder aucune légitimité à Macron, et d'agir en conséquence.

Source: Riposte Laïque